

# Parlons vaccins

Comment décide-t-on d'intégrer un vaccin au programme de vaccination ?

Par **Sophie Schneider**. Photo DR. Illustration **Aurore de Boncourt**.



Retrouvez **air** de familles  
une coproduction **ONE**/rtbf



Rencontre avec le  
**Docteur Béatrice Swennen**,  
responsable Provac,  
[www.provac.org](http://www.provac.org)

## Quel est le parcours d'un vaccin avant sa mise sur le marché ?

En Belgique, les vaccins, comme tout médicament, doivent répondre à des exigences de qualité, d'efficacité et de sécurité avant d'être enregistrés et mis sur le marché. Leur fabrication, détention et distribution doivent faire l'objet d'une autorisation délivrée par l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS). Les vaccins font l'objet d'un enregistrement le plus souvent auprès de l'Agence européenne des médicaments (Ema) ou auprès de l'AFMPS qui étudie scrupuleusement les dossiers introduits par les firmes pharmaceutiques. Ces dossiers reprennent tous les résultats des essais analytiques, toxicologiques, pharmacologiques et cliniques réalisés sur ce vaccin.

## Que signifie enregistrement ?

Ça veut dire que le vaccin remplit les conditions de sécurité et d'efficacité attendues. Mais il faut encore préciser son intérêt pour une population spécifique. Et s'il est utile ou non de le recommander à toute la population ou à certains groupes de population. C'est le rôle du Conseil supérieur de la santé (CSS) qui va aussi déterminer sa place dans le calendrier vaccinal.

## Sur quels critères ?

D'abord, l'épidémiologie de la maladie : le nombre et l'âge des personnes qui la contractent, sa gravité, ses conséquences, les autres modes de prévention existants,

la modification du profil de la maladie sous l'effet de la vaccination... Ensuite, les objectifs visés : diminuer les risques encourus par la population en cas de maladie et, enfin, les caractéristiques du vaccin : efficacité, profil de sécurité, modalités d'administration et évaluation clinique.

## Il y a d'autres étapes ?

Oui. Une analyse de coût-bénéfice de l'introduction d'un vaccin est généralement réalisée par le centre d'expertise (KCE) pour aider les autorités dans leur choix de financer ou non l'introduction d'un tel vaccin. Ces analyses comparent les coûts de la vaccination aux coûts médicaux et sociaux associés à la maladie et à ses complications. Ensuite, si la conférence interministérielle des ministres de la santé approuve le calendrier proposé par le CSS, les communautés intègrent ce vaccin dans leur programme de vaccination, pour autant que le financement puisse en être garanti.

## Ça n'empêche pourtant pas les réactions au vaccin, y a-t-il une surveillance après ?

Après une vaccination, des enfants peuvent parfois présenter un certain inconfort, une douleur au site de l'injection, un petit pic de température... Le plus souvent, ça ne va pas au-delà. Un système de surveillance est mis en place par les autorités nationales et européennes pour investiguer tout cas de réaction grave, rare ou inattendue si elle devait survenir et pour pouvoir établir ou non une relation causale avec le vaccin. La surveillance de la sécurité des vaccins fait partie du programme de vaccination. ★

- ★ À la télé : tous les jours à la **rtbf** sur la Une et la Deux, tous les jours à 12 h 12 et 17 h 12 sur **Télé Bruxelles**
- ★ En radio sur **VivaCité**, en direct, chaque mois, de 14 h à 15 h 30, dans l'émission « La Vie du Bon Côté » de Sylvie Honoré.
- ★ Sur internet : [www.one.be](http://www.one.be) toutes les émissions, les spécialistes et les infos pratiques.

## Bouh !

Monsieur Croc invite des potes et tout le monde joue à cache-cache ! Bouh, c'est qui ? Un livre animé pour se faire un peu peur et rire aux éclats avec le monstre rigolo final.



**Même pas peur, monsieur Croc, Jo Lodge**, éd Milan Jeunesse, 12,90 €. De 1 à 4 ans, mais pas seul avant 36 mois.

## Brrrrr...

Petit ours mal peigné s'est fait six copines qu'il doit protéger des prédateurs nocturnes... Il va falloir inventer des histoires pour rouler hibou, serpent et renard...



**Petit ours mal peigné et les six souris blanches, Chris Wormell**, éd. Pastel, L'école des loisirs, 12,50 €. De 1 à 4 ans.

## Glups !

Sans paroles, cette histoire graphique raconte le pouvoir de l'imaginaire, celui qui nous émerveille et nous effraie tout à la fois. Très réaliste, à ne pas mettre sous de trop petits yeux !



**Dessine !, Bill Thomson**, éd. L'école des loisirs, 13,50 €. De 5 à 7 ans.

## La publication

Cette brochure fait le tour complet de l'information sur les vaccins, des doutes et des questions qu'ils génèrent, sans omettre celles qui fâchent. Demandez-la en consultation ONE ou téléchargez-la sur le site [www.vaccination-info.be](http://www.vaccination-info.be)

